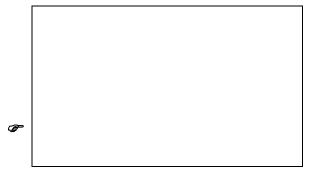


GUICHET UNIQUE - VOLET 2

GU_volet2_S5__4Fr du 20/05/2019

Renvoyez l'original de ce formulaire dûment complété et signé à votre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (GRD) Indiquez ici NOM ET ADRESSE du GRD



Le formulaire VOLET 2

Une copie de ce formulaire dûment complété est à conserver par le producteur.

Le producteur doit déclarer à son GRD toute modification liée à son compte à savoir un changement de compte (résiliation de cession de certificats verts), de coordonnées du producteur, un changement de propriétaire de l'installation suite à un décès, une vente ou un divorce, ou liée à son site de production qu'il s'agisse d'une extension, d'une panne, ou d'une modification des instruments de mesures (excepté le compteur réseau). Pour ce faire, il doit compléter le formulaire spécifique à la modification qui concerne son site de production ou son compte.

Ce formulaire ne peut être utilisé qu'à la seule condition de posséder une installation photovoltaïque déjà enregistrée à l'Administration et ne peut être signé que par le bénéficiaire des certificats verts octroyés pour l'installation déjà enregistrée à l'Administration à savoir le demandeur indiqué dans le volet 1 (*Cf. Page 1 du Volet 1 – Qui peut être le demandeur*) ou dans l'ancienne demande préalable d'octroi de certificats verts, DPOCV.

Quelles modifications devez-vous déclarer ?

Pour chaque modification à déclarer il existe un formulaire spécifique à remplir. Nous vous prions de compléter et signer le formulaire ad hoc pour chacune des modifications déclarées. Donc, si plusieurs modifications sont à déclarer pour un même site de production et/ou un même compte, il faut veiller à remplir un formulaire par modification.

	I. Modification du compte								
Formulaire C1	Changement de compte pour cause de résiliation de cession de certificats verts								
Formulaire C2	Changement de compte pour cause de conclusion de contrat de cession de certificats verts								
Formulaire C3 Changement de propriétaire de l'installation : vente – décès – divorce									
	II. Modification du site de production								
Formulaire S1	Démantèlement du site avec ou sans reprise des panneaux sur un autre lieu d'implantation								
Formulaire S2	Extension simple : ajout de modules photovoltaïques sur le dispositif de comptage « vert » initial								
Formulaire S3	Extension avec création d'une (de) nouvelle(s) unité(s) de production: ajout de modules photovoltaïques et ajout d'un ou de nouveau(x) dispositif(s) de comptage(s) « vert »								
Formulaire S4	Panne et/ou remplacement du compteur certificats verts								
Formulaire S5	Panne et/ou remplacement de l'onduleur								
Formulaire S7	Remplacement de panneaux solaires / diminution de puissance / déplacement sur le même site								

¹⁾ Les modifications S2-S3-S5-S7 impliquent une nouvelle visite de l'organisme agréé RGIE sur le site de production.

²⁾ Toute modification liée au raccordement au réseau de distribution et à votre compteur réseau ne fait pas l'objet d'une déclaration spécifique dans le Volet 2. Ce type de modification doit suivre la procédure habituelle auprès de votre GRD.

Wallonie énergie SPW

GUICHET UNIQUE - VOLET 2

Formulaire S5_Panne et/ou remplacement de l'onduleur

GU_volet2_S5__4Fr du 20/05/2019

Dans quel délai devez-vous déclarer cette modification à votre GRD?

Vous devez remplir le formulaire ad hoc et le renvoyer au plus tard dans les 45 jours calendrier soit après réception de l'installation par l'organisme agréé RGIE si la modification du site nécessite une visite de contrôle RGIE soit après la modification du compte ou du site si il n'y a pas de contrôle RGIE à faire.

A quelle adresse envoyer ce formulaire ?

À l'adresse de votre gestionnaire de réseau (cf. pages 5 et 6 de formulaire Volet 1 GUICHET UNIQUE).

Recevabilité de la demande

La présente demande sera irrecevable par votre GRD et vous sera renvoyée s'il s'avère que des informations du formulaire sont erronées, manquantes ou illisibles. Elle sera également irrecevable si toutes les annexes exigées en fin de formulaire ne sont pas jointes à la demande.

Relevés d'index suite à une modification

Vous devez relever les index de tous les dispositifs de comptage de votre installation photovoltaïque (compteur « vert », compteur « réseau », onduleur) <u>avant et après la modification</u>. Sans ces relevés d'index, l'Administration ne pourra formaliser la modification de votre installation photovoltaïque et/ou de votre compte Administration en vue de l'octroi de certificats verts.

	1_Identifica	ition du pro	ducteur	
N° du compte du producteur e	enregistré au SPW Energie :	3 3 X		
Le producteur est (cochez la c	case concernée) :			
☐ une personne physique (¡☐ une personne morale	particulier ou indépendant)			
Nom		Prénom		□M. □Mme
Rue		Numéro/BP	СР	
Commune		Pays		
Courriel		Tél. Principal		
Fax				
	Ne remplir ce	cadre que si d'appl	lication	
Numéro d'entreprise	В Е -	-	Assujetti TVA :	□ OUI □ NON
Nom de l'entreprise				
Acronyme ou nom abrégé			Forme juridique	



P max sortie du nouvel onduleur

GUICHET UNIQUE - VOLET 2

Formulaire S5_Panne et/ou remplacement de l'onduleur GU_volet2_S5_4Fr du 20/05/2019

2_Identification du site de production

Adresse du site de production concerné	N°	BP			Rue										
	Code Postal					Localité									
EAN du point de prélèvement															
EAN du point d'injection															
Code SPW Energie du site de production concerné											'				
3_Modification S5_Panne de l'onduleur et/ou remplacement 3.1_Panne															
Marque de l'onduleur en panne															
Remplacé par un onduleur de la marque															

Date du constat de la panne		1		1		
Date du remplacement de l'onduleur		1		1		

3.2_Récapitulatif des relevés d'index

A. Relevés d'index des compteurs <u>avant</u> remplacement

Date du re	elevé					
		Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5
Encodage Administration	COMPTEURS VERTS	CE 1	CE 2	CE 3	CE 4	CE 5
	Numéro de série					
Relevé pour compteur	Index_*	,	,	,	,	,
	ONDULEURS	OND**	OND**	OND**	OND**	OND**
	Numéro de série					
	Index *	, ,	, ,	, ,	, ,	, ,

B. Relevés d'index des compteurs après remplacement

Date du re	elevé							
		Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5		
Encodage Administration	COMPTEURS VERTS	CE 1	CE 2	CE 3	CE 4	CE 5		
l	Numéro de série							
CGO détail	Index initial *	,	,	,	3	,		
	ONDULEURS	OND**	OND**	OND**	OND**	OND**		
	Numéro de série							
	Index *	, ,	, ,	,	, ,	,		

Les index du (des) onduleur(s), du (des) compteur(s) d'énergie verte, du (des) compteur(s) réseau doivent être relevés par l'organisme agréé chargé de vérifier la conformité au règlement général des installations électriques, RGIE. Vous devez donc faire compléter et signer l'annexe destinée à l'organisme agréé RGIE par l'agent visiteur le jour de son contrôle.

^{*}Reprendre les index tels que lus et indiquer les 0



Veuillez cocher votre choix:

GUICHET UNIQUE - VOLET 2

Formulaire S5_Panne et/ou remplacement de l'onduleur

GU_volet2_S5__4Fr du 20/05/2019

4_Choix entre la vente au prix de marché ou le rachat par Elia à 65 €

Attention : Ce choix se limite à l'octroi relatif à la période du relevé d'index de clôture réalisé par l'Administration à la suite du traitement de votre demande et est définitif. Pour les prochaines périodes d'octroi, un choix différent sera possible. La vente de certificats verts octroyés pour cette période sera possible à condition que l'octroi anticipé ait été entièrement remboursé par le producteur.

	Je désire vendre les certificats verts, relatifs à la période du relevé d'index de clôture réalisé par l'Administration à la suite du traitement de ma demande, par moi-même ou par l'intermédiaire d'un tiers chargé de la négociation de leur prix.														
Extra les d Par a	*Les coordonnées bancaires sont celles enregistrées, soit par le producteur (titulaire du compte SPW Energie) à partir du service Extranet, soit par l'Administration suite au traitement d'un formulaire de relevé d'index ou de transaction vers Elia. Dans le cas où les coordonnées bancaires ne sont pas enregistrées, l'Administration envoi une demande par courrier au producteur. Par ailleurs, afin d'éviter tout retard de paiement, le producteur s'engage à informer l'Administration, en temps utile et par écrit, de tout changement de coordonnées bancaires. 5 L'installateur														
IDE	UTIFICATION								၁		<u>. III</u>	ISta	IIIc	ue	eur
IDE	NTIFICATION														
Nom	de l'installateur														
Num	éro d'entreprise		В	Е				-				-			Forme juridique
Pay	5														
Léga	llement représenté	par,													
Nom										F	Prén	iom			□M. □Mme
Tél.	igne directe									С	ourr	riel			@
En ta	DECLARATION SUR L'HONNEUR En tant qu'installateur de l'installation photovoltaïque « hors système de comptage de l'électricité verte », je déclare sur l'honneur que les informations techniques communiquées aux points 3.1, 3.2 de la présente demande de mise en service et d'octroi de certificats verts, ainsi que dans ses annexes (annexe 2), sont sincères et véritables.														
FAIT	À									LE				/	
Sigi	NATURE DE L'INS	STAL	_LAT	ΓEU	R										



GUICHET UNIQUE - VOLET 2

Formulaire S5_Panne et/ou remplacement de l'onduleur

GU_volet2_S5__4Fr du 20/05/2019

6 Annexes

Les annexes ci-après sont à joindre obligatoirement au formulaire ad hoc et n'exemptent pas le producteur de compléter celui-ci. En cas d'annexe(s) manquante(s), la demande sera irrecevable. Enfin, le GRD se réserve le droit de demander à tout moment des informations supplémentaires.

Ve	euillez cocher	Annexes à fournir :
	Annexe 1 :	Copie du <u>rapport de contrôle de conformité</u> au Règlement Général des Installations Électriques (<u>RGIE</u>) de votre installation de production d'électricité et de son raccordement au réseau par un organisme agréé
	Annexe 2 :	<u>Photos datées et lisibles</u> du (des) onduleur(s) (ancien et nouveau), du (des) compteur(s) vert(s), du (des) compteur(s) réseau. Les photos doivent reprendre l'ensemble du compteur et pas seulement l'index.
	Annexe 3 :	Annexe OA (GU-OA_4Fr du 23/01/2012) dûment complétée et signée par l'organisme agréé RGIE lors de la visite de contrôle de votre installation.
Je s	oussigné décl	are sur l'honneur :
	certii distri - (pou - que vérita - Si le repré toute	r pris connaissance du formulaire VOLET 1 « GUICHET UNIQUE - Demande de mise en service et d'octroi de ficats verts pour une installation solaire photovoltaïque de puissance ≤ 10 kW raccordée au réseau de ibution», l'avoir lu et accepter les conditions qui y sont mentionnées; r les personnes morales) que je suis dûment habilité à représenter la société mentionnée dans la présente; les informations présentées dans le présent formulaire VOLET 2, ainsi que dans ses annexes, sont sincères et ables; demandeur est le cessionnaire, avoir complété et signé le contrat de cession de certificats verts et de mandat de ésentation établi par l'Administration et m'engager à conserver un exemplaire de ce contrat pendant au moins la durée de son exécution et, le cas échéant, à en fournir une copie à l'Administration sur simple demande écrite a part.
Fai	r À	LE / /
Nor	M DU DEMAN	IDEUR (EN LETTRES CAPITALES)
Sig	NATURE DU	DEMANDEUR